

ABONNEMENTS

SEINE & SEINE-MAINE
Trois mois : 5 fr.
Six mois : 10 fr. en an : 20 fr.

FRANCE
6 fr. Trois mois : 12 fr. Six mois : 24 fr. Un an : 30 fr.

ÉTRANGER
12 fr. Trois mois : 24 fr. Six mois : 48 fr. Un an : 60 fr.

ABONNEMENTS : 6, Bd. Poissonnière, à Paris (IX^e Ar^t)
ainsi qu'à Londres, 160, Queen Victoria Street, et sans frais
dans toutes les bureaux de poste de France et d'Algérie.

Le Matin

DERNIERS TÉLÉGRAMMES DE LA NUIT

MATIN

6, Bd. Poissonnière, 6^e étage
N° 166
Adresse Télégraphique
MATIN-PARIS
TÉLÉPHONES
103,05 - 103,06

ANNONCES : 6, Bd. Poissonnière, à Paris (IX^e Ar^t)
ainsi qu'à Londres, 160, Queen Victoria Street, et sans frais
dans toutes les bureaux de poste de France et d'Algérie.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS RECEVANT PAR FILS SPÉCIAUX LES DERNIÈRES NOUVELLES DU MONDE ENTIER

CHOSSES & AUTRES

Affaire bien parisienne la semaine dernière à la neuvième chambre. Pensez donc ! Il s'agissait d'un mannequin, et le mannequin est un produit essentiellement parisien.

Bien entendu, je ne fais pas allusion à ces affreux bonhommes articulés qui meublent les ateliers de peintres et sont tour à tour Achille ou Patrocle, Cléopâtre ou Jeanne d'Arc, les jours où on ne les utilise pas comme porte-manteau.

Non, le mannequin qui comparait devant la justice de son pays était un mannequin en chair et en os, plus en chair qu'en os, car on n'est mannequin qu'à ce prix chez les grands couturiers.

Il faut me hâter d'ajouter, pour l'honneur de la corporation, que ce mannequin-là, jolie fille de dix-neuf ans, n'était accusée de rien du tout. Au contraire, elle était plaignante, ou plutôt témoin à charge contre un couple assez louche, accusé d'avoir exploité son innocence.

L'innocence d'un mannequin étant chose infiniment rare et, par conséquent, très précieuse, on conçoit que la magistrature s'ait empressée d'intervenir.

Je ne parle, du reste, que par ouï dire et n'affirme rien, attendu que je ne tiens pas à me mettre sur les bras la rue de la Paix et la colonne Vendôme.

C'est un témoin qui a émis des doutes sur la vertu des mannequins. Ce témoin pour lequel Mlle Marguerite, le mannequin en question, avait eu des bonheurs, racontant les débuts de son idylle, a dit : « Elle m'apparut qu'elle était mannequin chez un couturier, ce qui est, je crois, souvent l'antichambre de la galanterie. »

Voilà un monsieur bien imprudent et qui aime généraliser. Il ignore sans doute que M. Lavedan ayant, dans le *Marquis de Priola*, laissé passer une appréciation à peu près semblable, les modestes qu'il avait mises en cause se levèrent comme un seul homme et protestèrent avec indignation, ce en quoi il faut les approuver.

M. Lavedan fut obligé de faire les plus plates excuses. Et cependant, M. Lavedan est un homme d'épée. Tout au moins, il en porte une au côté, en sa qualité d'académicien.

On sait, en effet, que les académiciens sont ceints d'un glaive, tout comme les diplomates, dont le métier est d'empêcher les gens de se battre. Parfois, ceux-ci obtiennent un résultat tout contraire, mais c'est sans doute parce que leur armement est insuffisant. Si on le complétait par une paire de revolvers, évidemment leur action serait bien plus efficace.

Aussi bien, je ne sais pas pourquoi je perds mon temps à ces détails. Comme si je pouvais m'imaginer que les chancelleries, à la lecture de mon article, vont se mettre d'accord pour modifier l'armement des diplomates et renoncer aux traditions !

Revenons à Mlle Marguerite. Ce petit palimpseste avait eu la chance de tomber sur l'homme rêvé, un homme de province.

L'homme de province joue un grand rôle dans la vie de la Parisienne, de celle, du moins, qui a comme mission sociale de charmer ses contemporains. Les tireuses de cartes, après avoir étalé leur jeu, comptent : une, deux, trois, vous recevez une lettre... quatre cinq, six, je vois un homme blond qui pense à vous... sept, huit, neuf, vous ferez un voyage... Tout cela, la Parisienne le sait par cœur. On le lui a dit vingt fois en des circonstances semblables. La lettre attendue n'arrive pas, ou n'étant pas chargée n'offre aucun intérêt ; le voyage s'arrête à Poissy, au restaurant de l'Esturgeon ; quant aux hommes blonds, la Parisienne s'en moque, s'ils se bornent à penser sans agir, attendu qu'elle n'a d'estime que pour les hommes d'action.

Par contre, lorsque la tireuse de cartes continuant : dix, onze, douze, s'écrie : « Vous rencontrerez un homme de province », la Parisienne pousse un cri de joie.

L'homme de province est, en effet, quelque chose de tangible ; elle en a rencontré beaucoup et espère bien en rencontrer encore, cette espèce ayant une fraîcheur d'illusions qui ouvre la porte à toutes les espérances.

Et c'était précisément le cas de celui sur lequel Mlle Marguerite avait eu la chance de mettre la main.

Car il a eu beau faire le fendant devant la neuvième chambre et nous servir sa phrase sur l'antichambre de la galanterie, il n'en avait pas moins promis le mariage au mannequin. Et quel mariage !

M'sieur le président, a dit Mlle Marguerite, qui avait eu devant les juges une prise de bec avec son ancien amoureux, je vais montrer ce qu'est ce monsieur ; lisez le certificat qu'il m'a donné. Les juges furent tout oreilles, et il y avait de quoi.

Le papier que Mlle Marguerite apportait un certificat était ainsi conçu : « Je fais la promesse de te laisser li-

bre quand nous serons mariés ; de ne jamais te demander l'emploi de ton temps, de ne pas te surveiller... »

Ici, l'infortuné amoureux a interrompu la lecture par une exclamation qui lui a immédiatement concilié les sympathies de tout l'auditoire :

« J'ai été du dernier grotesque, monsieur le président, a-t-il dit. Mais est-il indispensable d'insister et de me montrer plus grotesque encore ? Et (montrant le jeune mannequin) vous voyez cette fille ; elle est jolie, elle est plus roublarde encore. Un soir, à force de cajoler, en me caressant, elle m'a fait écrire et signer ce papier absurde... »

Ah ! jeunes gens ! jeunes gens de province surtout ! (celui-ci a avoué qu'il n'a pas le pied parisien, on le croira sans peine) quelle proie facile vous êtes, pour les petites gueuses qui poussent entre les pavés de Paris !

Voit-on cette gamine, qui roulait dans tous les musichalls, arrivant à faire signer un pareil papier à un grand garçon, lequel n'est pas un imbécile (il a un poste d'ingénieur dans les manufactures de l'Etat, il est officier de réserve) et l'affolant au point qu'il lui promet le mariage dans les conditions indiquées plus haut ?

Ah ! oui, l'homme de province est l'être rêvé ! Quand on pense que celui-ci pouvait épouser !

Et il y a des gens qui méditent du divorce, qui considèrent le mariage comme une institution sacro-sainte, intangible, qui vous diront que l'homme n'a pas le droit de délier les liens que Dieu a formés !

Tout de même, j'aurais bien voulu savoir ce que l'amoureux pouvait promettre encore à une fiancée de la force du mannequin, après avoir pris l'engagement de ne pas la surveiller, de la laisser libre, de ne jamais lui demander l'emploi de son temps.

C'est à faire frémir ! Je note, pour être complet, que le couple, du reste peu intéressant, qui hébergeait cette colombe, par le seul fait qu'elle était mineure a attrapé deux mois de prison.

Comme morale de cette histoire, il convient peut-être de rééditer le mot de Gavarni, redevenu depuis quinze jours à la mode :

Il montre une vieille femme disant à des bourgeois qui passent et lui font l'aumône :

— Que Dieu préserve vos fils de nos filles !

H. Harduin.

DE MIDI A MINUIT

Les faits d'hier — En France et à l'étranger.

Le conseil des ministres, réuni hier, à l'Elysée, s'est occupé, comme on le verra plus loin dans le détail de choses diverses : du voyage du président en Russie ; des événements du Congo ; de l'invitation faite par le président Roosevelt au gouvernement français pour l'inauguration du monument de Rochambeau ; de la participation française à l'exposition de Saint-Louis, etc.

Le président de la République et Mme Loubet ont assisté, hier, à la matinée que les Américains avaient organisée à l'Opéra-Comique, au bénéfice de la souscription ouverte en Amérique pour l'érection d'un monument à la mémoire du président Mac Kinley.

M. Waldeck-Rousseau a reçu M. Doumer, qui renonce, comme on sait, à ses fonctions de gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Decrais, ministre des colonies, et M. de Lanesman, ministre de la marine, ont reçu la mission amicale, ayant à sa tête son Excellence Nguyen-Thân, l'ambassadeur de la République.

Le ministre des colonies a reçu de M. Grodet la nouvelle que M. Labbé, agent de la Compagnie des produits de la Sangha, a été tué le 20 mars et que la factorerie qu'il dirigeait a été brûlée. Le premier envoi de tirailleurs sénégalais, parti de Brazzaville, est arrivé le 27 mars à Ouessé.

Le mouvement gréviste s'atténue à Roubaix, à Ghisy (Oise). A Aubenas la plupart des ouvriers en grève ont repris le travail. Les informations relatives aux négociations de paix dans l'Afrique du sud sont assez laconiques. Suivant les journaux du soir, le gouvernement a délibéré, hier, sur une réponse qu'il avait reçue la veille des délégués boers.

A Bruxelles, avant la séance de la Chambre, les membres des deux gauches libérales ont tenu une réunion plénière pour réclamer le rétablissement de l'ordre par des moyens pacifiques.

Le gouvernement italien a publié, hier, le Livre Vert sur l'incident qui s'est produit entre M. Silvestrelli, ministre d'Italie à Berne et le Conseil fédéral suisse.

M. Prinetti, ministre des affaires étrangères, a fait, à la Chambre, des déclarations intéressantes sur les relations de l'Italie avec la Turquie. « Supposer, a-t-il dit, que dans les conditions actuelles, on puisse envoyer une escadre pour occuper une région appartenant à un Etat étranger, c'est faire une offense gratuite au gouvernement italien. Le gouvernement entend ne rien faire pour changer les conditions actuelles internationales. »

Le gouvernement bulgare a fait savoir au comité macédonien qu'il a résolu, en principe, de dissoudre ce comité.

La Gazette nationale de Berlin annonce que le projet de loi concernant l'approbation de la convention de Bruxelles, relative aux primes sur le sucre, sera prochainement présenté au Parlement allemand avant que cette assemblée suspende ses séances, quelle ne reprendra qu'à l'automne.

A SAINT-MAIXENT

UNE VISITE DU GÉNÉRAL ANDRÉ

Le ministre de la guerre à l'Ecole militaire d'infanterie — Le deuxième bataillon de France — Intéressantes réformes — Eloquents paroles.

SAINT-MAIXENT, 15 avril. — De notre correspondant particulier. — Un ministre à Saint-Maixent, s'il faut en croire la population qui a arboré des drapeaux, des lampions et des draperies, qui se bousculait dans la boue et qui, l'été nu, subit stoïquement la pluie, ce n'est pas chose banale. Mais le ministre, qui, le passé, on rappelle, fut un vaillant et vaillant officier, et finit vint une nuit se coucher dans un hôtel et monta derrière un rideau sa mine effarouchée. C'était M. de Freycinet. On se rappelle aussi qu'un après-midi un monsieur très décoré vint, entre deux trains, promener dans la cour de l'Ecole militaire son monocle majestueux et contempla de son oeil impérial la corniche du casernement : c'était le président Félix Faure. Mais le ministre, un vrai, qui par-dessus le marché est général, et qui vient passer deux nuits et deux jours à Saint-Maixent, qui y mange et qui y couche, qui visite en détail l'école et la ville, les casernements et l'hôpital, non, cela ne s'était pas vu, et les cloches de l'église en ont été tellement effarées, que, dans la nuit, sans qu'on sût pourquoi, elles se sont mises à tinter. Que voulez-vous ? L'émotion...

Inspection minutieuse.

Elle est d'ailleurs superbe cette Ecole de Saint-Maixent, que le général André, qui l'a examinée d'hier jusqu'à dans ses plus petits recoins. Bâtiments flambant neuf, salles d'étude vastes et aérées, grande pelouse verte avec des ombrages, amphithéâtre de cours, tout cela est moderne, confortable et agréable à voir. Il ne manque rien pour que les prescriptions de l'hygiène la plus rigoureuse (rien à voir avec l'hygiène Bechmann) soient appliquées. Si, il manque un confort, c'est vous le savez, un confort, c'est vous le savez, qui vous avez un fils à Saint-Maixent, il ne manquera plus longtemps.

M. le général André a tenu à voir absolument tout. Il est très fureteur. M. le général André, et je recommanderai charitablement à tous les chefs de corps qui pourraient recevoir la visite de notre ministre de la guerre de ne pas omettre le plus petit détail. Ce n'est pas bien passer le balai et la brosse partout, même dans les casernes, et qu'ils n'aient pas des caisses ne servant à rien qui traînent dans un coin. Croiriez-vous que le ministre est aujourd'hui grimpé jusqu'à dans le grenier de l'infanterie ?

Mais je m'en veux un peu de m'arrêter à ces petits détails et je vous demanderais la permission de passer sur les détails, quelques-uns intéressants qu'ils soient, de la journée officielle.

Sachez que la revue du bataillon de l'école, le deuxième bataillon de France, a été des plus imposantes, que le défilé a été des plus impeccables, et que si la visite du casernement a été des plus minutieuses, la réception des autorités civiles et militaires a été des plus chaleureuses. Sachez aussi que la visite des bâtiments si curieux ont été des plus intéressantes. Les deux bataillons du 1^{er} de ligne a été des plus pittoresques, et que le déjeuner de quatre-vingts convives offert par le ministre de la guerre au personnel enseignant de l'école, et au cours duquel un toast éloquent a été porté au président de la République, a été empreint de la plus franche cordialité.

Et maintenant il y a un point auquel j'ai hâte d'arriver : d'abord, parce que c'est le plus important, j'ai noté aujourd'hui, en consultant ce qui constitue le trait principal de cette visite ministérielle. Je veux parler de la transformation radicale, profonde qu'a subie l'Ecole militaire de Saint-Maixent, transformation dans l'instruction, transformation dans le personnel enseignant, transformation dans l'état d'esprit.

Heureuse transformation.

Il y a des choses extraordinaires et qui font parfois rêver. Croiriez-vous que, jusqu'à l'an dernier, les futurs officiers de l'armée française sortaient de l'école sans avoir vu un canon ? Pardon, je me trompe, on leur faisait une théorie sur un canon antique de modèle dépareillé, l'instrument si curieux que les professeurs, eux, s'en servaient pour leur enseignement. « Sur le canon dont se sert maintenant l'armée française il n'y a pas tel détail que vous ne voyez pas ici. »

Ce n'est que l'an dernier, lorsque M. le lieutenant-colonel Sarraill a pris le commandement de l'Ecole militaire et qu'il a appliqué à l'instruction des élèves les méthodes de son esprit largement ouvert et finement éclairé, qu'on s'est avisé, qu'après tout, il serait peut-être plus simple de montrer aux futurs officiers de l'armée française un vrai canon en service. Alors on a fait venir une batterie de 75.

Il y a bien d'autres choses que M. le lieutenant-colonel a fait venir ; il a fait venir un régiment de cavalerie de Niort pour montrer aux élèves-officiers ce que c'était qu'un régiment de cavalerie ; jamais, auparavant, on ne leur en avait fait contempler, et quelques-uns parmi eux étaient nommés sous-lieutenants sans avoir jamais vu évoluer de près un escadron. Il a obtenu qu'on lui donnât de vrais chevaux pour apprendre l'équitation à ses élèves, et non plus, comme par le passé, des juments qu'il fallait chloroformer lorsqu'on les refferait. Il a fait... mais, par-dessus tout, il a réalisé l'unité d'instruction. Plus de petites classes par petites sections dans des salles où des professeurs, chacun enseignant généralement les petits côtés des choses, sans se soucier de savoir s'ils étaient d'accord avec leurs voisins. Maintenant, il y a un seul cours, dans un seul amphithéâtre, avec un seul maître, et l'enseignement a lieu à ciel ouvert, sous les yeux et pour les oreilles de tous.

Enfin, et je crois que c'est là un fait de la plus haute portée, dans cette Ecole de Saint-Maixent, un peu délaissée, et partant un peu délaissée, où l'esprit de corps était poussé à un point où il cessait d'être un bienfait pour devenir un danger et où il menaçait de devenir un esprit de caste, on a insufflé des tendances de généreuse conciliation et de fraternelle camaraderie. De même qu'à Saint-Cyr, dans le personnel enseignant, on a introduit des officiers sortant de Saint-Maixent, afin qu'ils apprennent à aimer et à admirer le premier

bataillon de France, de même à Saint-Maixent, dans le personnel enseignant, on a introduit des officiers sortant de Saint-Cyr, afin qu'ils puissent voir de près les qualités admirables d'abnégation de dévouement et de travail du deuxième bataillon de France.

Il n'y a plus aujourd'hui ici cet esprit de dénigrement qu'il y avait jadis, et qui est un peu bas, parce qu'il procède de l'esprit d'envie vis-à-vis du corps d'officiers plus heureux, plus fortuné et plus favorisé qui jallit chaque année des murailles séculaires de Saint-Cyr.

Lorsque ce matin M. le lieutenant-colonel Sarraill a présenté tout son corps d'officiers au ministre de la guerre, il l'a constaté avec une émotion où j'ai cru déceler une pointe d'orgueil.

« Vous voyez ici tous mes collaborateurs, monsieur le ministre, a-t-il déclaré. Ils n'ont pas tous la même origine, les uns venant de Saint-Cyr, les autres ayant passé par cette école de Saint-Maixent, mais tous, sans exception aucune, travaillent dans le même esprit au même but, le perfectionnement de la science militaire, la constitution des règlements, la fidélité à la constitution, l'amour de la patrie. »

Et M. le général André a insisté en réponse sur la nécessité de faire disparaître la fâcheuse dualité entre officiers du même grade.

« Pour moi, a-t-il déclaré, il ne saurait y avoir deux catégories d'officiers. Il n'y en a qu'une. Du jour où les officiers ont leur épaulement, ils sont tous égaux, quelle que soit la divergence de leur origine. Ils ont tous un bloc, le bloc du dévouement, de l'abnégation et du sacrifice. Ils ont tous un titre égal et identique à cette chose, qu'elle s'appelle le commandement, et qui est très belle, très noble et très grande, parce qu'elle est seulement le droit, au jour du danger, de se faire tuer à la tête des autres, avant les autres ! »

Graves et éloquentes paroles, qu'il était bon d'entendre et qu'il est encore meilleur de reproduire.

UN ATTENTAT

A Saint-Petersbourg — Contre le ministre de l'intérieur — Mort de M. Sipiaguine.

L'agence Havas a reçu hier, de Saint-Petersbourg, les dépêches suivantes : « A une heure de l'après-midi, un attentat a été commis contre la personne du ministre de l'intérieur, dans le vestibule du bâtiment du conseil de l'empereur. »

Le ministre est mort à deux heures.

Vengeance d'un étudiant.

SAINT-PETERSBOURG, 15 avril. — Le meurtrier du ministre Sipiaguine déclare se nommer Balschaneff.

Il affirme avoir été, comme étudiant de l'université de Kiev, frappé disciplinairement à la suite des troubles de l'an dernier. C'est ce qui a déterminé son acte de vengeance contre le ministre. Il s'est laissé arrêter sans résistance.

Le ministre Sipiaguine a été frappé de trois coups. Deux des coups qu'il a reçus étaient mortels.

Le meurtrier, revêtu de l'uniforme d'adjudant de l'armée russe, s'est approché du ministre en disant qu'il était chargé par le grand-duc Serge de lui remettre un message.

Pendant que le ministre prenait le message, Balschaneff tira sur lui cinq coups de revolver.

Le ministre Sipiaguine est mort à deux heures et demie de l'après-midi. Son corps a été ramené à son domicile.

Domestique blessé.

SAINT-PETERSBOURG, 15 avril. — L'assassin a blessé aussi d'une balle le domestique qui accompagnait le ministre de l'intérieur.

Les derniers moments.

SAINT-PETERSBOURG, 15 avril. — Transporté à l'hôpital, le ministre de l'intérieur, M. Sipiaguine, put recevoir les secours de la religion.

Un grand nombre de hauts fonctionnaires ont assisté aux premières prières funèbres.

CONSEIL DES MINISTRES

Une lettre du président Roosevelt — Pour l'inauguration du monument de Rochambeau — Réponse de la France — La situation au Congo.

Le conseil des ministres s'est réuni, hier matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet. M. Caillaux, ministre des finances, et le général André, ministre de la guerre, absents de Paris, n'assistaient pas à la délibération.

Le ministre des affaires étrangères a communiqué au conseil la lettre suivante :

Théodore Roosevelt, président des Etats-Unis d'Amérique, à Son Excellence Emile Loubet, président de la République française.

Grand et bon ami,

J'ai l'honneur de vous informer que le Congrès des Etats-Unis a adopté une résolution conjointe autorisant et engageant à adresser au gouvernement et au peuple français une invitation cordiale à s'unir au peuple et au gouvernement des Etats-Unis en vue de procéder d'une façon digne et convenable à l'inauguration du monument du maréchal de Rochambeau, dans la ville de Washington, le vingt-quatrième jour du mois de mai 1902. Je me trouve, en conséquence, chargé de l'agréable devoir de transmettre cette invitation au gouvernement et au peuple français, au nom du gouvernement et du peuple des Etats-Unis.

Je suis persuadé que Votre Excellence verra dans cette démarche une nouvelle preuve de la gratitude persistante du gouvernement et du peuple américains pour les services inappréciables de la France pendant la guerre de notre Révolution, et que cette circonstance servira à resserrer plus étroitement encore les liens qui, de puis cette époque, ont uni les deux pays. Je sais cette occasion pour assurer votre Excellence des vœux ardents que je forme pour son bonheur et sa prospé-

rité, ainsi que pour le bonheur et la prospérité du gouvernement et du peuple français.

Ecrit à Washington, le 27 mars 1902.

Votre bon ami,

Théodore ROOSEVELT.

Par le Président,

Le secrétaire d'Etat,

John HAY.

M. Delcassé a informé le conseil que l'ambassadeur de France aux Etats-Unis avait reçu mandat de porter au président des Etats-Unis les vifs remerciements du président et du gouvernement français. Il a été, en outre, chargé de remettre au président Roosevelt la réponse de M. Loubet et de lui faire connaître la composition de la délégation française qu'un navire de guerre transportera en Amérique.

Cette délégation, qui se joindra à notre ambassadeur à Washington, comprendra un général et un amiral, avec un certain nombre d'officiers des armées de terre et de mer et des représentants du ministère des affaires étrangères.

D'autre part, M. Delcassé a fait savoir officiellement au conseil que le gouvernement portugais avait déposé hier à la Chambre un projet de loi approuvant la convention conclue récemment avec les porteurs étrangers de la dette portugaise.

Le ministre des colonies a communiqué les nouvelles qu'il a reçues du Congo.

Il résulte d'un télégramme arrivé ce matin que deux compagnies de tirailleurs sénégalais sont parvenues à Ouessé. Une troisième compagnie va être envoyée dans la même région. Le gouverneur juge que ces forces seront suffisantes pour réprimer tous nouveaux désordres.

Enfin, le ministre du commerce a fait signer des décrets relatifs à la participation de la France à l'exposition organisée à Saint-Louis, aux Etats-Unis, pour laquelle le Parlement a voté un crédit de 600,000 francs.

M. Michel Lagrave, directeur au ministère du commerce, est nommé commissaire général de la section française à cette exposition.

Rappelons que l'exposition de Saint-Louis s'ouvrira du 30 avril au 30 novembre 1903, et qu'elle a pour but de célébrer le centenaire de l'acte par lequel la France a cédé, en 1803, aux Etats-Unis, le territoire de la Louisiane.

LE VOYAGE DE M. LOUBET

Date du départ — Le port d'embarquement.

Le conseil des ministres tenu hier matin à l'Elysée s'est occupé des derniers préparatifs du voyage de M. Loubet en Russie.

Nous croyons savoir que les décisions suivantes ont été arrêtées : le président de la République partira de Paris le 13 mai pour Brest, où il s'embarquera le lendemain 14 mai à bord du *Montcalm*.

M. Loubet, qui recevra aujourd'hui à l'Elysée une délégation du conseil municipal de Brest, lui annoncera officiellement son intention de quitter la France par notre grand port militaire de l'Océan.

Tous les détails du voyage du président de la République ne sont pas encore officiellement arrêtés, mais il paraît probable que le président de la République partira de Paris de façon à arriver le mardi 13 mai dans la soirée à Brest, où il passera la nuit et une partie de la journée du 14. La matinée du mercredi 15 mai sera employée à diverses réceptions et à la visite que le président de la République se propose de faire aux différents hôpitaux militaires et civils de la ville.

M. Loubet s'embarquera dans l'après-midi, vraisemblablement vers deux heures.

JULES DALOU

Mort de l'auteur du « Triomphe de la République » — Les obsèques.

Le sculpteur Jules Dalou est mort hier à cinq heures du matin, en son domicile de l'avenue du Maine, succombant aux suites d'une affection cardiaque.

Jules Dalou était né en 1838, à Paris. D'abord élève d'Abel de Pujol, de Duret, puis de Carpeaux, il entra en 1853 à l'école des Beaux-Arts.

Sous-délégué au Louvre pendant la Commune, il contribua avec Barbet de Jouy à la garde des collections. Mais, à l'entrée de l'armée régulière, il fut obligé de fuir à Londres, pour ne revenir à Paris qu'en 1873.

Dalou était un des fondateurs de la Société nationale des beaux-arts. Il était commandeur de la Légion d'honneur et membre de l'Institut. Son premier envoi au Salon, qui date de 1861, fut une statuette : *Dame romaine jouant aux osselets*. Parmi ses principales œuvres, citons le *Triomphe de la République*, le fameux groupe inauguré en 1898 place de la Nation, et qui provoqua les manifestations que l'on se rappelle. M. de Mirabeau répondant à M. de Breuille-Brézel, haut-relief placé au Palais Bourbon ; le *Triomphe de Silène*, que l'on peut voir dans le jardin du Luxembourg. Il venait d'achever le monument de Gambetta qui doit être prochainement inauguré à Bordeaux.

Demain matin, auront lieu ses obsèques civiles. Le corps quittera le domicile mortuaire, 22, avenue du Maine, à onze heures précises, pour être inhumé au cimetière Montparnasse.

LA CATASTROPHE DE CUENCA

Sous les décombres — Sauvetage de deux enfants.

MADRID, 15 avril. — On travaille sans relâche au débâlement de la tour de la cathédrale de Cuenca. Deux enfants ont été retirés vivants, ce matin, et sans blessures.

La foule a acclamé les sauvés et les sauteurs. Les deux enfants, qui ont beaucoup souffert depuis deux jours, sont d'une grande faiblesse.

On entend encore la voix d'un autre enfant parmi les ruines. Le travail très pénible continue pour arriver jusqu'à lui.

UNE ACCALMIE

LA SITUATION EN BELGIQUE

Symptômes de détente — Physionomie de Bruxelles — Les provisions d'un garde civique — La « grande » séance de la Chambre — Echange de propos.

BRUXELLES, 15 avril. — De notre envoyé spécial. — En toute sincérité, je crois bien que nous aurons à constater, une fois de plus, qu'on a toujours tort de prendre, dès les premiers instants, les choses au tragique, de tout voir en noir et de prédire, aussitôt que les événements se produisent, des catastrophes pour plus tard.

Vous vous souvenez de ce qui s'est passé en France, lors du congrès des mineurs. On parlait de grève générale, de troubles, de menaces, d'arrêt total de toute production en France, de catastrophes, d'autres choses encore. Or, rien de tout cela n'est arrivé, tant il est vrai qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre on parvient aisément à s'entendre.

E

